s. A.3.1 Approvisionnement et s. A.3.3 Marchés actuelles annotées

# <u>Guide de dépôt – s.</u> A.3.1 Approvisionnement

### But

La demande comprend des renseignements indiquant que l'approvisionnement est ou sera suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline, compte tenu de toutes les sources d'approvisionnement potentielles qui pourraient raisonnablement servir à alimenter les installations visées par la demande au cours de leur durée de vie économique.

# Exigences de dépôt

Les demandeurs sont priés de fournir ce qui suit :

### Fournir l'information suivante :

- 1. une description de chaque produit <u>devant être transporté</u> (p. ex., pétrole brut, gaz naturel, LGN);
- 2. un exposé sur toutes les sources d'approvisionnement potentielles <u>et leur compétitivité sur les marchés qu'elles approvisionneront</u>;
- 3. des prévisions de la capacité de production pour chaque produit au cours de la durée de vie économique des installations;
- 4. dans le cas de pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats, <u>une présentation desun exposé</u> <u>sur les</u> ententes contractuelles qui sous-tendent l'approvisionnement.

### Orientation

En déterminant le niveauCompte tenu de détaill'abondance de l'information à fournir sur l'approvisionnement, le demandeur doit savoir qu'il en hydrocarbures en Amérique du Nord, il faut convaincre la CommissionRégie qu'il existe ou existera un approvisionnement concurrentiel suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline à un degrédans une mesure raisonnable au cours de la durée de vie économique des installations visées par la demande, et que celles-ci sont dans l'intérêt public.

Le niveau de détail à fournir devrait être fonction des éléments suivants :

- l'accroissement prévu de la capacité ou du débit;
- la nature et la complexité de la source d'approvisionnement;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

En général, plus l'accroissement de la capacité ou du débit prévu est élevé, plus il faut fournir d'information sur l'approvisionnement. Les projets qui ont des effets potentiels <del>plus</del> importants sur des tiers ou sur l'environnement pourraient nécessiter des renseignements supplémentaires afin de démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

## **Description du produit**

Décrire chaque produit qui serait <u>touchétransporté</u> par les installations visées par la demande. Pour cela, suivre les directives énoncées à la section 1.10 – Unités de mesure, facteurs de conversion et description des produits.

#### Ressources

Décrire chaque source d'approvisionnement potentielle ou actuelle qui doit servir à alimenter les installations visées par la demande, y compris les méthodes de calcul employées pour établir les estimations toute estimation du potentiel des ressources, le cas échéant.

### Compétitivité

Décrire la compétitivité économique de la source d'approvisionnement. Comparer la compétitivité de la source d'approvisionnement et des autres sources d'approvisionnement des mêmes marchés en aval. Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la compétitivité (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).

## Capacité de production

Établir les prévisions de production actuelle et future pendant la durée de vie économique du projet. Les <u>estimationsprévisions</u> doivent <u>comprendreviser</u>:

- des prévisions pour les diverses sources d'approvisionnement;
- des prévisions de <u>la production</u> de sources classiques et non classiques, et <u>des prévisions de la production</u> d'autres bassins où le demandeur pourrait s'approvisionner <u>susceptibles d'être mis à contribution</u>.

<u>Décrire clairement</u> les sources d'information et les méthodes employées pour faire les prévisions <del>doivent être clairement décrites</del>. <u>Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la capacité de production (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).</u>

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

### **Ententes contractuelles**

Dans le cas de pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats, inclure une description des ententes contractuelles pertinentes qui sous-tendent l'approvisionnement. La description doit comprendre les renseignements essentiels, notamment la durée des contrats et les volumes prévus dans ces contrats, s'ils sont disponibles.

# Guide de dépôt – s. A.3.3 Marchés

### But

La demande comprend des renseignements établissant l'existence de marchés adéquats pour écouler les volumes supplémentaires qui seraient disponibles par suite de la construction des installations visées par la demande.

# Exigences de dépôt

Les demandeurs sont priés de fournir ce qui suit :

#### Fournir l'information suivante :

- 1. une analyse du marché où chaque produit doit être utilisé ou consommé;
- 2. un exposé sur la capacité des installations en amont et en aval d'accepter les volumes supplémentaires additionnels qui seraient reçus ou livrés;
- 3. une indication à savoir si le pipeline proposé dépend, ou doit se raccorder à, d'autres installations proposées ou approuvées mais non encore construites.

### Orientation

L'information sur les marchés qui est exigée visesert à convaincre la Commissiondémontrer que la demande est suffisamment forte pour absorber les volumes supplémentaires et, le cas échéant, que les installations en amont et en aval sont en mesureont la capacité d'accepter les volumes supplémentaires. S'il y a des ententes à long terme de service de transport et d'accès à des installations en aval, l'information sur le marché sera de nature plus générale, mais elle doit demeurer suffisanteêtre pertinente pour permettre àque la Commission d'établirpuisse déterminer si la demande sera vraisemblablement suffisante pour faire valoir la faisabilité économique du pipeline.

Le niveau de détail de l'information à fournir devra concorder avec :

- l'importance des volumes supplémentaires qui seraient livrés sur le marché;
- le degré de concurrence de la part des autres secteurs d'approvisionnement et des autres combustibles sur le marché à desservir;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

En général, Plus l'accroissement des livraisons sur le marché est élevé, plus il faut fournir d'information sur le marché. Les projets qui ont Selon l'importance des effets potentiels plus importants sur des tiers ou sur l'environnement pourraient nécessiter, il pourrait être nécessaire

<u>de fournir</u> des renseignements supplémentaires <u>afin depour</u> démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

## Description du marché

Décrire le marché auquelou les marchés auxquels le produit sera destiné, y comprislivré et préciser, le cas échéant :

- la zone de marché<u>l'information détaillée sur le point</u> où le produit pourrait<u>ou les produits</u> pourraient être livré<u>livrés</u> (comme un carrefour d'échange de gaz ou une raffinerie donnée);
- la concurrence qui pourrait exister pour desservir le marché ou les zones de marché de la part, sur le ou les marchés visés, que pourraient livrer d'autres :
  - o pipelines;
  - o les sources d'énergie;
- les réseaux de transport;
- les effets des politiques climatiques sur la demande du ou des produits sur le ou les marchés en question (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

## Capacité des installations en aval et en amont de recevoir les volumes supplémentaires

Dans les cas où les installations visées par la demande recevraient <u>unle</u> ou <u>desles</u> produits d'une installation en amont ou <u>les</u>-livreraient <u>le ou les produits</u> à une installation en aval, donner <u>l'assuranceune preuve</u> que <u>l'installation raccordée estles installations raccordées sont</u> en mesure d'accepter les volumes supplémentaires reçus ou livrés.

Par delà les indications qui précèdent en matière d'orientation, les demandeurs doivent savoir que, depuis le 1er janvier 2008, la British Columbia Oil and Gas Commission a mis en place certaines exigences visant les mesures et débitmètres pour les fluides transportés par pipeline qui entrent en Colombie-Britannique ou qui en sortent, comme il est indiqué au chapitre 7 de son guide intitulé . Les sociétés doivent déterminer si leurs installations réglementées par la Régie traitent des produits provenant de la Colombie-Britannique ou y étant destinés, et le cas échéant, si les exigences provinciales relatives aux mesures sont respectées.



# Canada Energy Regulator

Si le pipeline proposé dépend d'autres projets proposés ou approuvés mais non encore construits, ou s'il doit se raccorder à de tels projets, confirmer que la capacité pipelinière en amont et en aval serait suffisante si les autres projets n'étaient pas réalisés. Par exemple, traiter des points suivants relativement aux installations proposées et à toute autre installation:

- la capacité;
- les volumes contractuels actuels et supplémentaires;
- la capacité actuelle pendant l'été et l'hiver, ainsi que les débits projetés;
- un schéma reliant au projet les autres projets (nouveaux, approuvés mais non encore construits, agrandissements ou prolongements proposés) qui ont des raccordements communs, y compris les canalisations de raccordement et les installations partagées.

# Tableau A-5:4 – Aperçu des exigences de dépôt pour l'approvisionnement, le transport et les marchés

# **Description**

Tableau A-5: Aperçu des exigences de dépôt pour l'approvisionnement, le transport et les marchés

Portée du projet	Source de	Approvisionnement	Transport		Marchés	
	Approvis ionneme nt provenan t-de l'ensemb leSources d'approvisio	Ressources:  Tableau donnant des estimations sur les Description des ressources classiques etou non classiques. Le tableau devrait inclure des estimations sur les ressources découvertes et non découvertes. disponibles pour le projet proposé	Nouveau	Capacité du pipeline :  Capacité du pipeline :  Capacité totale du pipeline  Justification que la capacité pipelinière est appropriée :  Ententes contractuelles :  Pipelines àEntente contractuelle	PlusBe	Analyse exhaustive dedu marché avec justification démontrant que les volumes nouveaux ou supplémentaires ou nouveaux seront absorbés. Preuves Preuve que les installations en amont et en aval sont en mesure de
Find out of the second of the second of the second out of the seco	nnement à la grandeur du bassin (p. ex., canalisation principal enon réservée à une zone d'approvisio  nnement à la grandeur du bassin (p. ex., canalisation principal enon réservée à une zone d'approvisio  Description de calcul employées pour établir les estimations.la compétitivité économique des ressources susmentionnées	pipeline (grand projet)	Pipeline dont la capacité retenue par contratfait l'objet de contrats : description détaillée des ententes contractuelles pour de toute entente de transport visant le débit prévu- Autres : prévisions de débit prévu parselon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires	<u>aucoup</u>	recevoir les volumes supplémentaires.	

Grand projet	nnement particulière)	Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant Capacité de production     Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée de vie du projet, pour chacune des ressources susmentionnées pendant la durée de vie du projet.     Description des sources d'information et des méthodes de calcul employées utilisées pour établir effectuer les estimations.  Ententes contractuelles  Entente contractuelle Description détaillée des ententes contractuelles. de toute entente contractuelle	Agrandisse ment (grand projet)	Capacité du pipeline :  Avant l'agrandissement -  Capacité supplémentaire ajoutée et capacité totale après l'agrandissement -  Justification que la capacité additionnelle supplémentaire est appropriée.  Justification que Entente contractuelle  Pipeline dont la capacité additionnelle est appropriée.  Ententes contractuelles :  Pipelines à capacité retenue par contratfait l'objet de contrats : description détaillée des ententes contractuelles pour de toute entente de transport visant le débit prévu -  Autres : prévisions de débit prévu parselon le produit, le point de réception et le point de livraison -  Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires	Moins Peu d'expédit eurs	Description exhaustive dedu marché avecet assurance qu'il existey a une demande pour de volumes supplémentaires.  AssurancePreuve que les installations en amont et en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires.
Raccordem ent local	Approvis ionneme nt localisé (p.ex., partie d'un réseau de collecte)s ource d'approvisio nnement d'une zone (p. ex., prolongeme nt ou	Ressources:  • Tableau donnantDescription des ressources classiques ou non classiques et tableau des estimations sur les ressources découvertes et non découvertes et non découvertes.connexes  • Description des sources d'information et des méthodes de calcul employéesutilisées pour établireffectuer les estimations.  Compétitivité  • Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées, y compris sur les marchés en aval	Nouveau pipeline ( <del>petit</del> grand projet)	Capacité du pipeline:  Capacité totale du pipeline:  Justification que la capacité pipelinière est appropriée:  Ententes contractuelles:  Entente contractuelle  Pipelines àdont la capacité retenue par contrat: preuves des ententes contractuelles pourfait l'objet de contrats: description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu:  Autres: prévisions de débit prévu parselon le produit, le point de réception et le point de livraison:	Moins Beaucou  p d'expédit eurs	Description de Analyse exhaustive du marché et assurance qu'il existe une demande pour démontrant que les volumes supplémentaires; ou nouveaux seront absorbés AssurancePreuve que les installations en amont et en aval sent sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires;

<u>d</u>	egrandissem ent afin de transporter le produit vers une zone l'approvisio nnement nouvelle ou en croissance)	Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant  Capacité de production  Tableau et graphique montrantindiquant les estimations de la capacité de production de chaque ressource énumérée pour pendant la durée de vie du projet-visé par la demande., pour chacune des ressources susmentionnées  Description des sources d'information et des méthodes de calcul employéesutilisées pour établireffectuer les estimations.  Ententes contractuelle  Description détaillée de toute entente d'approvisionnement pertinente-contractuelle	Agrandisse ment (grand projet)	Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires  Capacité du pipeline Avant l'agrandissement Capacité ajoutée et capacité totale après l'agrandissement Justification que la capacité supplémentaire est appropriée Entente contractuelle Pipeline dont la capacité fait l'objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires	Peu d'expédit eurs	Description exhaustive du marché démontrant la demande de volumes supplémentaires Assurance que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires
F	Source l'approvisio nnement localisée (p. ex., partie d'un réseau de collecte)	Ressources     Tableau indiquant les estimations des ressources     Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations     Compétitivité     Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées     Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant     Capacité de production     Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée	Agrandis sement No uveau pipeline (petit projet)	Capacité du pipeline:  Avant l'agrandissement.  Capacité ajoutée et Capacité totale après l'agrandissement.du pipeline  Justification que la capacité additionnellepipelinière est appropriée.  Ententes contractuelles:  Pipelines à Entente contractuelle  Pipelines à Entente contractuelle  Pipeline dont la capacité retenue par contrat: preuves des ententes contractuelles pour fait l'objet de contrats:	Aucun tiers expédi teurPeu d'expédit eurs	Assurance d'uneDescription du marché démontrant la demande pourde volumes supplémentaires. Preuve que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires

	économique du projet, pour chacune des ressources mentionnées  Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations  Entente contractuelle  Description de toute entente d'approvisionnement pertinente		preuve de toute entente de transport visant le débit prévu-  Autres: prévisions de débit prévu parselon le produit, le point de réception et le point de livraison-  Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires		
		Agrandisse ment (petit projet)	Capacité du pipeline	Aucun tiers expédite ur	Assurance qu'il y a une demande visant les volumes supplémentaires
Changement de produit	L'information <u>fournie</u> sur l'approvisionnement <del>concorde</del> <del>avec</del> <u>correspond à</u> la portée du projet <del>indiquée</del> , comme il est indiqué cidessus <del>.</del>	Plus d'un produit. Exposé sur la séparation des produits, et questions les problèmes ou coûts potentiels relatifs à laéventuels d'une contamination.		concord	ion <u>fournie</u> sur le marché  e avec <sub>correspond à</sub> la portée  ndiquée, comme il est  dessus: